Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260522-DELIB4180526-DE

Délibération n° 2026-1805-4

COMMUNE DE MEUCON

Conseil Municipal du 18 mai 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Convocation :
Du 13/052026

Affichage : 21/05/2026

L'An deux mille vingt-six, le 18 mai à 20 heures 30
Le conseil municipal de la commune de Meucon, dûment convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick MESSAGER, Maire.

Etaient présents : Pierrick MESSAGER, Gaëlle GUILLO, Jacques LE METAYER, Maxime PERRIN, Marina HERVE, Cécile LE MOUEL, Antoine BERTHO, Taïbou CARADEC, Cécile DANIEL, Jeanne-Françoise DAGORNE, Françoise DELATTRE, Dominique GUEMENE, Karine LE CORFF, Estelle LEPIOUFF, Jérôme LE QUINTREC, Sébastien MAURY-KERVELLA, Jean-Eric MALOLEPSZY, Marc MORIO, Pierre PAYS

Absents – Excusés :

Secrétaire de séance : Jeanne DAGORNE

4 – DELEGATION D'UN ELU REFERENT SUR LES ADDICTIONS

Rapporteur : Monsieur Pierrick MESSAGER, maire

Monsieur le maire rappelle que la commune a signé avec l'Etat, la charte de partenariat sur la prévention des addictions et qu'il convient de désigner un élu référent dans ce domaine.

Madame Gaëlle Guillo est candidate en qualité d'élue référente sur la prévention des addictions.

Le conseil municipal est invité à adopter la proposition de délégation

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte la proposition de désignation d'un élu référent sur les addictions telle que définie ci-dessus.

Fait et délibéré en ces jour, mois et an.

Pour extrait conforme
Pierrick MESSAGER, Maire



Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire.